



Synthèse :

Arrêt sur l'Escaut canalisée au Pont Villars à Valenciennes suite à l'explosion d'un transformateur.

en rouge navigation arrêtée ou susceptible de l'être,

en orange navigation restreinte ou risque de perturbations,

en vert reprise de la navigation dans des conditions normales.



Cette semaine :

Gestion de la ressource en eau :

Limitation de mouillage :

Yonne, (1.8m), entre les PK 0 (La Chaînette) et 28.69 (Pêchoir) depuis le 12 avril 2017 et jusqu'au 16 avril 2017 (avis n° FR/2017/01631-01634).

Reprise/retour aux conditions normales de la navigation :

Canal latéral à la Loire, entre les PK 182.30 (Aval écluse de Maimbray) et 195.20 (Pont canal de Briare) depuis le 08 avril 2017 (avis n° FR/2017/01520).

Avaries, incidents et accidents :

Arrêt de navigation :

Escaut canalisé, au PK 21.29 (Pont Villars) depuis le 07 avril 2017 (avis n° FR/2017/01519-01529-01553-01622). *L'enlèvement des câbles est en cours. Au mieux, la navigation pourrait reprendre ce samedi après-midi.*

Indisponibilité d'un sas :

Grand canal d'Alsace, au PK 224.52 (Ecluse de Vogelgrun) depuis le 09 avril 2017 (avis n° FR/2017/01550). *En raison d'une fuite d'huile sur un verin.*

Reprise/retour aux conditions normales de la navigation :

Seine à l'aval de Paris, au PK 161 (Dépose minute amont NDG) depuis le 11 avril 2017 (avis n° FR/2017/01396-01592).

Lys, entre les PK 19.33 et 20.20 (Sur le Bief Merville-Bac St Maur) depuis le 11 avril 2017 (avis n° FR/2016/01531-01600).

Chômages :

Indisponibilité d'un sas :

Seine à l'amont de Paris, au PK 150 (Ecluse de Vigneux) à partir du 15 mai 2017 et jusqu'au 20 mai 2017 (avis n° FR/2017/01574). *L'écluse secondaire d'Ablon (PK 150) reste ouverte à la navigation, mais ses dimensions sont réduites et le mouillage est limité à 2.20 m.*

Les semaines antérieures :

Crue :

Région Strasbourg

Limitation de mouillage :

Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, (1.7m), entre les PK 22.27 (Ecluse 31 à Illfurth) et 26.79 (Ecluse 35 à Zillisheim) depuis le 20 mars 2017 (avis n° FR/2017/01189). *En raison d'un atterrissement qui s'est formé suite à la crue.*

Canal de Colmar, (0.8m), entre les PK 11.20 et 11.30 depuis le 20 mars 2017 (avis n° FR/2017/01202-01443-01525).

Région Rhône Saône

Limitation de mouillage :

Canal du Rhône à Sète, (2.6m), entre les PK 0 (Embouquement de l'écluse de Saint Gilles) et 0.20 (Ecluse de Saint Gilles) depuis le 13 décembre 2016 (avis n° FR/2016/06477).

Région Bassin de la Seine

Modification des conditions de navigation :

Seine, canal de dérivation de Beaulieu à Villiers, au PK 23.47 (Ecluse n° 5 de Beaulieu) depuis le 6 mars 2017 (avis n° FR/2017/00876). *Le franchissement de cet ouvrage se fera par sassement.*

Avaries, incidents et accidents :

Région Nord Pas de Calais

Arrêt de navigation :

Canal d'Aire, uniquement l'ancien canal entre les PK 0 (6.300 - Pont fixe RN 41) et 0 (7.000 – Confluence grand gabarit) depuis le 13 juin 2016 (avis n° FR/2016/03091).

Région Bassin de la Seine

Indisponibilité d'un sas :

Seine à l'aval de Paris, au PK 48.70 (Ecluse de Bougival - Passe de 41.6 m) depuis le 21 septembre 2015 (avis n° FR/2015/05708). *En raison d'un défaut sur la porte amont de l'écluse 41,6x8 m.*

Limitation de mouillage :

Seine, canal de dérivation de Beaulieu à Villiers, (1.9m), entre les PK 29 (Aval du Pont de Courceroy) et 31 (Amont Pont de Villiers) depuis le 19 septembre 2016 (avis n° FR/2016/05228).

Région Nord Est

Rallongement de la durée d'éclusage :

Canal de la Marne au Rhin, branche Ouest, au PK 128.94 (Ecluse n° 24 d'Ecrouves) depuis le 30 novembre 2016 (avis n° FR/2016/06284). *Le temps d'éclusage sera allongé.*

Autres exploitants :

Limitation de mouillage :

Rhône, (1.70m) au PK 242.55 (Appontement P2 Avignon) depuis le 31 mars 2016 (avis n° FR/2016/01374-01401).

Rappel :

Région Strasbourg

Limitation de mouillage :

Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, embranchement à grand gabarit de Niffer-Mulhouse, (2.5m), entre les PK 0.50 et 1.10 depuis le 30 septembre 2013 (avis n° FR/2013/05018-2017/00921).

Autres Evènements :

Région Bassin de la Seine

Arrêt de navigation :

Canal de la Sambre à l'Oise, entre les PK 26.49 (Ecluse n° 13 d'Hannapes) et 30.04 (Ecluse n° 18 de Grand-Verly) depuis le 28 juillet 2016 (avis n° FR/2016/04306). *Vol des moteurs de l'écluse – partie non naviguée.*

Chômages :

Région Est

Indisponibilité d'un sas :

Grand canal d'Alsace, au PK 179.20 (Ecluse de Kembs – Sas Est (191.7 x 25)). Le chômage initialement prévu du 29 février 2016 au 2 juin 2017 est prolongé jusqu'au 11 août 2017 (avis n° FR/2016/00358-00298).

Rhin canalisé, au PK 256.30 (Ecluses de Rhinau – Grand sas (185 x 23)). Le chômage initialement prévu du 23 mai au 30 septembre 2016 est prolongé jusqu'au 5 mai 2017 (avis n° FR/2016/01745-02416-05369-06458-01275).

Région Rhône Saône

Arrêt de navigation :

Canal d'Arles à Fos ou Arles à Bouc, entre les PK 0.23 (Ecluse d'Arles) et 0.45. Le chômage initialement prévu du 3 octobre au 31 décembre 2016 est prolongé jusqu'au 20 avril 2017 (avis n° FR/2016/05353-00109-00956).